

Location de Scooters à l'île Rousse

Écrit par Administrator
Mercredi, 23 Juin 2010 15:08

Loc'Scoots à l'île Rousse en **Balagne** (Haute-Corse) propose des scooters à la location pour des durées pouvant aller d'une demi-journée à un mois à des

[tarifs](#)

très abordables. Sont proposés à la location chez

Loc'Scoots

: des

[Sym Fiddle 125](#)

, nécessitant le permis B, et des

[Sym Mio 50](#)

, pouvant être conduit

sans permis

. Les

[tarifs](#)

sont dégressifs en fonction de la durée de location.

Il est conseillé de réserver votre scooter à l'avance et ce en raison du grand succès rencontré par **Loc'Scoots** dans son activité de **location de scooters**.

Les conditions de location sont simples. Il est nécessaire d'être âgé d'au moins de 16 ans, d'avoir un permis européen en cours de validité depuis au moins 2 ans pour les cylindrées de plus de 50 cc. Avec le tarif de location sont inclus : un ou deux casques et un antiviol sans supplément. Les véhicules sont assurés au tiers + assistance dans un rayon de 10 km + vol.

Visitez la Balagne

Le scooter est le moyen de locomotion idéal pour les promonades et pour visiter les villages de Balagne.

Inclus avec la location

- Un ou deux casques
- Un antiviol